



Au delà de l'anniversaire, la mobilisation !

Les références historiques du mouvement social se rappellent régulièrement à notre calendrier et cette année, les 80 ans des accords Matignon, fruits des grandes grèves et de la victoire du Front Populaire, rajoutent de l'amertume et de la colère au moment où le gouvernement fait de la choix de confisquer le débat parlementaire. L'utilisation du 49.3 pour tenter d'imposer une loi de régression sociale, c'est allier le refus d'affronter le débat, le coup de force, certes dans le velours de la Constitution, à la mise sur la touche du code du travail.

En 1936, les salariés gagnaient les congés payés et la semaine de 40 heures. En 2016, ils devraient avaler au nom du « progrès » la remise en cause du socle de l'égalité des droits et des garanties collectives au travail : quelle imposture !

A un moment où la poursuite de l'action est à l'ordre du jour dans le monde du travail dans son ensemble, la question de la mobilisation des cadres est posée au-delà des manifestations de cette semaine. Des AG s'organisent dans de nombreuses professions sur le lieu de travail pour permettre aux salarié-es de débattre des suites à donner au mouvement, de la grève et de sa reconduction. Ces mobilisations sont un point d'appui, mais elles ne doivent pas se limiter à certains secteurs ou concerner seulement les personnels d'exécution. La CGT et son Ugict mettent à disposition de tous du matériel d'information et de décryptage sur les enjeux de ce projet de loi. Plus que jamais les propositions que nous formulons d'un code du travail du XXIème siècle, des 32h, du droit d'alerte, de l'égalité F/H... sont à l'ordre du jour. C'est aussi pour nous, cadres, le moment de débattre de nos attentes et des formes d'actions sur lesquelles nous voulons nous mobiliser dans la période pour amplifier le rapport de forces, et gagner !!!



Branche Poste

Le cadre sonne toujours deux fois

Et une et deux et trois...présentations. Déjà, dans le cadre de la distribution des billets pour l'Euro 2016, La Poste nous gratifiait de la triple présentation des lettres recommandées et de reportings sans fin. A croire que nous transportons de l'or ! Voilà-t-y pas qu'elle se met à innover en expérimentant la distribution en soirée de ces billets sur la base du volontariat. Après avoir désigné les volontaires, il faudra bien les encadrer. Alors les cadres seraient-ils aussi volontaires ? Au delà des 40 ou 45 heures hebdo, il faudrait en plus rester le soir, attendre que les agents rendent les comptes, faire son reporting et fermer le bureau?

Bonjour la vie de famille et Merci Patron!
Nous, cadres du courrier syndiqués à la CGT, ne nous résignons pas à une Poste qui se serve de cette Coupe d'Europe et nous coupe du monde.

Après Louis XI, Philippe Wahl

Sous couvert de service public rendu à la population, cher au fondateur de La Poste Louis XI, Philippe Wahl, actuel PDG, financier avant tout, exploite l'image positive d'entreprise de proximité, pour mettre en place une politique de profits à tout prix. Le service public autrefois rendu devient prestations payantes.

De plus avec son acquisition de 20% des parts de Stuart une plateforme de livraison urgente, La Poste « ubérise » une partie de sa force de travail par le recrutement de « contributeurs indépendants ». Pourquoi accélère-t-elle la précarisation du travailleur quand, grâce à ses résultats « solides », La Poste, dont la distribution d'objet est le cœur de métier, pourrait être créatrice d'emplois ?

Branche Télécoms

SFR médias groupe

Drahi a vendu Altice Média Group (Libération, L'Express) lui appartenant, et NextRadioTV (BFM TV, RMC) à SFR pour 600 millions d'euros. Ces dettes vont réduire la charge fiscale de SFR et Drahi va réduire ses frais financiers. SFR devient ainsi producteur de contenus. Les 1000 journalistes fourniront des contenus « low cost » pour le réseau mobile en perte de vitesse. Drahi a aussi annoncé de nouvelles chaînes de télé payantes, et SFR Presse, une appli pour les abonnés, pour gonfler l'audience de Libération ou L'Express. Ceux qui ont le plus à perdre sont les salariés avec les pratiques sociales brutales de Drahi et les citoyens, soumis à une information aseptisée. La CGT interpelle le gouvernement sur sa responsabilité en matière de pluralisme et reste tenace dans l'expression des revendications des salariés du groupe SFR Numéricable.

Digital, pas esclave

La CGT exerce son droit d'opposition à l'accord signé par la CFDT et FO sur l'accompagnement de la transformation numérique chez Orange.

Cet accord ignore plusieurs accords précédents, permet l'utilisation des données personnelles sans consentement formel. Il ignore les travaux du CNHST en matière de charge de travail, de pression temporelle, d'exigences émotionnelles, de management, d'ondes électromagnétiques et de TMS. Il n'évalue pas ses impacts sur l'emploi et les métiers. Il rend effectif le droit à la déconnexion sans garantir les temps de repos sans connexion. Il ne prévoit aucun partage sur la politique numérique en IRP. La révolution numérique doit permettre de faire évoluer les droits et garanties collectives sur l'emploi la formation la reconnaissance des qualifications afin que chacun puisse avoir un réel épanouissement au travail

Échos

Les 150 lucides !

150 personnalités de tous horizons, allant d'économistes au Secrétaire Général de la CGT, en passant par quelques responsables politiques et militants associatifs, viennent de signer un manifeste pour la réduction du temps de travail à 32h.

Elles estiment que c'est nécessaire « Non seulement pour réduire le chômage, mais aussi pour reprendre la marche en avant du progrès social et sociétal, en favorisant des modes de vie plus équilibrés et plus respectueux de l'environnement. »

Ces 150 cosignataires invitent les salariés à porter ce débat sur les lieux de travail, dans les collectivités, les syndicats, les partis politiques, les associations... « Il en va de l'avenir de notre démocratie et de notre modèle social. » concluent-ils.

Loi Travail

Assemblée sous contrôle

CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL FIDL sont déterminés à obtenir le retrait du projet de loi travail et à gagner de nouveaux droits. Elles interpellent les députés, à rejeter ce projet qui accentue la précarité, remet en cause les conventions et garanties collectives. Elles exigent le maintien de la hiérarchie des normes et du principe de faveur protecteur des droits des salarié-es. Elles s'exprimeront publiquement lors de meetings, à Paris et en territoires. Elles demandent à ce que dans les entreprises et les administrations, se multiplie les assemblées générales pour débattre de l'amplification de la mobilisation, y compris par la grève, pour obtenir le retrait du projet de loi, en faisant pression sur les parlementaires.

Non au passage en force

Depuis 2 mois, nous sommes des millions à nous mobiliser et 78 % des salarié-e-s sont opposé-e-s au projet de loi Travail : au lieu de retirer son texte pour ouvrir des négociations sur d'autres bases, le gouvernement passe en force, réprime les mobilisations et utilise le 49-3 pour contourner le vote de l'Assemblée Nationale. Mais en 2006, le gouvernement avait été contraint, face à la mobilisation, de retirer le CPE... adopté par 49-3 !

La CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL appellent les salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, étudiant-e-s, lycéen-ne-s, retraité-e-s à amplifier la mobilisation.

Avec la CGT, réunissons-nous sur leurs lieux de travail pour débattre de nos revendications, des suites à donner, de la grève et de sa reconduction !

International

Halte à la colonisation de la Cisjordanie !

Comment amener l'État d'Israël à mettre fin à la colonisation de la Cisjordanie, à se conformer au droit international et aux résolutions des Nations unies (ONU) ?

Le 9 juillet 2005, 172 organisations non gouvernementales palestiniennes ont lancé la campagne « boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) ».

En Israël, la minorité anticolonialiste -demande elle-même que des pressions soient exercées de l'extérieur pour obliger le gouvernement à cesser la colonisation, même si tous ne soutiennent pas BDS.

Le 30 mai prochain, à la conférence de Paris, c'est bien la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël que le gouvernement français doit explicitement mettre dans la balance.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Poste à pourvoir

L'actuel PDG de ST Microelectronics de Grenoble a annoncé 430 licenciements liés à la stratégie financière de l'entreprise. L'UFICT-CGT a donc publié une annonce sur le Bon Coin pour trouver un nouveau PDG appliquant une logique financière en rapport avec la situation de l'entreprise, relançant création d'emplois et investissements, mettant en place les 32 heures, rétablissant le dialogue social... Les conditions de ce recrutement sont aussi une rémunération limitée à la moyenne des salaires dans l'entreprise, pas de stock-options ou parachute doré, ceci applicable à toute l'équipe dirigeante. Une annonce paraissant ironique mais qui met le doigt sur une réalité condamnable dans bon nombre d'entreprises.

Assurance Chômage

On propose....

Négociation assurance chômage : la CGT, la CGC et FO font 4 propositions qui permettraient de dégager plusieurs milliards de recettes nouvelles, pour mieux protéger les demandeurs d'emplois et réduire le déficit :

1-Surtaxation des contrats courts pour inciter à la conclusion de contrats longs et dégager des recettes pour l'UNEDIC

2-Déplafonnement des cotisations et allocations jusqu'à 8 fois le plafond de la sécurité sociale pour aligner l'UNEDIC sur l'assiette AGIRC/ARRCO

3- Taxation des ruptures conventionnelles des seniors de plus de 50 ans. Ces propositions assureront des moyens pérennes pour l'assurance chômage loin des bricolages patronaux qui n'ont comme objectif de réduire les prestations chômage.

.... Ils osent tout

Le Conseil exécutif du Medef devait décider le 9 mai s'il mettrait à exécution sa menace de retrait de la négociation d'assurance chômage. Il a décidé de surseoir dans l'attente d'un projet de loi sur le marché du travail profondément modifié et pouvoir ainsi poursuivre ou non les négociations sur l'assurance chômage. Le 19 avril, Pierre Gattaz avait donné "trois semaines" au gouvernement pour la "levée de trois obstacles fondamentaux": la surtaxation des CDD, le compte personnel d'activité (CPA) tel qu'il est conçu actuellement, et le mandatement syndical pour les petites entreprises.

On comprend mieux l'acharnement du gouvernement à imposer de manière autoritaire un projet de loi qui satisfasse les prétentions patronales de remise en cause du code du travail. Céder au chantage patronal et refuser le dialogue nécessaire sur les revendications des salariés telle est la feuille de route du gouvernement aujourd'hui.

Égalité

Machisme domestique

Selon l'INSEE, les femmes consacrent en moyenne, trois heures trente par jour aux tâches domestiques, contre deux heures pour les hommes. L'égalité dans la sphère domestique est loin d'être atteinte alors qu'elle progresse dans l'univers professionnel. Les inégalités de partage des tâches au sein du foyer ont des répercussions dans bien d'autres domaines pour les femmes : elles les freinent dans la vie professionnelle, l'engagement politique ou associatif. On retrouve aussi ces écarts en matière de temps libre avec 35 minutes de moins que les hommes. Les progrès sont trop lents pour arriver à l'équilibre en termes de partage des tâches. Le seul avenir reste l'arrivée des jeunes générations.